



DUERP, PAP, Rapport d'activités, Grandes orientations..., la Direction se donne bonne conscience...

Les grandes orientations

Le premier point abordé est la note ministérielle santé, sécurité et conditions de travail, qui définit les grandes orientations telles que :

L'étude préventive sur les risques d'accident de travail, ou encore une approche préventive sur les risques psychosociaux.

Cette note affirme la responsabilité des directeurs de veiller à la réalisation des DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et des PAP (Programme Annuel de Prévention), à leurs présentations en CHSCT, ainsi qu'à la réalisation des actions prévues dans les PAP.

La note ministérielle prévoit également les exercices incendie alors que notre direction locale est réticente par rapport à la mise en place d'une telle action.

Le rassemblement des agents sur la voie publique pouvant poser problèmes en cette période d'état d'urgence.

Au cours des débats nous apprenons qu'un agent de la DDFiP 54 exerce sa mission en télétravail à son domicile mais aussi que le risque amiante est toujours d'actualité dans certains sites.

Le DUERP et le PAP 2017 à la DDFIP

Cette année, la mise à jour du DUERP et du PAP présente 152 risques et 39 actions de prévention, dont 34 sont la poursuite d'actions entreprises en 2016.

Tout risque dont la prévention est mise en place ne figure plus dans le DUERP.

L'entrée de la cité administrative de Nancy est répertoriée comme un risque, toutefois sa rénovation est prévue cet été.

Les travaux seront achevés en septembre. Dorénavant, les voitures des usagers n'auront plus accès à la rue qui conduit à la cité.

DUERP et PAP 2017 de la Dircofi-Est

Les risques physiques sont répertoriés dans ce DUERP, ainsi que les risques des Brigades qui sont hébergées dans des bâtiments de la DDFIP.

Des changements interviendront dans le prochain DUERP, conséquence de l'accueil des BDV d'Epinal et de Charleville-Mézières, du déménagement des BIV de Reims (septembre).

Pour vos représentants FO Finances, les risques dans cette direction sont sous-évalués.

La médecine de prévention

En complément du document qui nous est présenté, le médecin de prévention précise que le temps qu'elle consacre aux visites à la demande est nettement plus important que celui des visites institutionnelles.

Pour FO Finances, les conditions de travail du médecin de prévention se dégradent également.

Les projets financés par le CHSCT

30 réhausseurs d'écran sont commandés

La demande d'un casque téléphonique a été acceptée. Les demandes similaires seront étudiées pour les agents qui souhaiteront ce type de matériel.

150 brassards sont pris en charge pour les agents des finances (évacuation incendie : Guide et serre file).

50 pupitres de saisie ergonomique ont été commandés. Ce matériel doit être prescrit par le médecin de prévention ou le formateur « PRAP »

Suite à la visite du médecin et de l'assistant de prévention, il a été convenu de réaménager l'espace caisse de la Trésorerie de Pont A Mousson, afin d'améliorer l'ergonomie du poste de travail.

40 ventilateurs « colonnes » sont pris en charge par le CHSCT.

1 fontaine à eau sera installée au centre des finances publiques de Briey.

Expertise Insee

A ce jour, aucune suite n'a été donnée par le Ministère, en réponse au rapport d'expertise de l'inspection que nous avons saisie en 2016.

Le Président du CHSCT nous fait savoir qu'ils ont repris attache le 14 juin 2017 avec l'Inspection du Travail.

La mise en place Rialto Mémo

Aux dires de la direction de la Dircofi-est, les agents ne rencontrent aucun problème et ne sont pas bouleversés dans leur méthode de travail.

Toutefois vos représentants constatent au niveau national un fort rejet du module.

Notamment : Une perte d'autonomie, un aspect chronophage et lourd, une normalisation du contrôle, une finalité incertaine de l'application ou encore un risque avéré à ce que les zones facultatives se transforment rapidement en obligatoires.

Les fiches de signalement

Toujours égale à elle-même la direction de l'Insee adopte la politique de l'autruche.

Il n'y a aucun suivi des fiches de signalement et les problèmes ne sont pas résolus, même avec avis médical de notre médecin de prévention.



Ont participé en qualité de représentants **FO Finances 54** :

Arnaud HELSTROFFER, Didier HOUILLON et Farid SELMANI.